

Direction Qualité Sécurité Environnement

N/Réf : DQSE/DC/HM 24-058

Dossier suivi par Hélène Mathot

Ligne directe : 02 37 18 48 18

e-mail : h.mathot@cerib.com

Épernon, le 9 août 2024

Objet : **Marque NF Caveaux autonomes préfabriqués en béton**

Madame, Monsieur,

La norme NF 98-049 relative aux caveaux autonomes préfabriqués en béton a fait l'objet d'une révision qui a été publiée par Afnor en décembre 2023.

Cette actualisation de la norme ne contient pas d'évolutions majeures des exigences.
Néanmoins :

- le FD P18-503 dont sont issues les images de référence pour le bullage a été ajouté aux références normatives ;
- les figures représentant les différents types de caveaux et ouvertures, puis leurs filtres, ont été actualisées ;
- les écarts admissibles pour les tolérances dimensionnelles ont été réévalués ;
- le tableau A.1 de l'annexe A englobe désormais des essais de flexion, ou autres, pour les effectifs de lots inférieurs à 20 par type de caveau, avec pour conséquence, une modification des effectifs de l'échantillon à prendre en compte pour l'interprétation des résultats (tableaux A2 et A3).

Dans l'attente de la publication du référentiel NF 104 *Caveaux autonomes préfabriqués en béton* actualisé, il est demandé aux titulaires de prendre en compte dès à présent ces évolutions.

Pour tout renseignement complémentaire, merci d'adresser vos demandes à qualite@cerib.com.

Nous vous remercions pour votre confiance et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées



Cédric FRANCOU

Le Responsable des Activités de Certification

Destinataires : titulaires concernés, membres du comité de certification, AQR concernés, Espace certification du site internet CERIB